

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

Vu l'arrêté ARR_082023 du 23 février 2023, portant non-opposition à la déclaration préalable n° 074 045 22 X 0013 déposée par Monsieur BARDET le 29 novembre 2022 ;

Vu la demande transmise le 13 juillet 2023 par la SARL BEBER TP concernant les travaux à réaliser au numéro 67 de la Route de Cons, travaux qui se dérouleront du lundi 31 juillet 2023 au vendredi 11 août 2023 inclus ;

Considérant qu'il y a lieu dans le cadre de ces travaux de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules appelés à emprunter la Route de Cons de manière à assurer la sécurité des personnes réalisant ces travaux et celle des usagers appelés à emprunter cette voie communale ;

ARRETE :

Article 1 : Le chantier empiétant sur la demi-chaussée, la circulation s'effectuera de manière alternée sur la Route de Cons du lundi 31 juillet 2023 au vendredi 11 août 2023 inclus ;

Article 2 : Le stationnement sera interdit à tous types de véhicules sur cette portion de voie communale aux dates précisées à l'article 1 ;

Article 3 : L'entreprise BEBER TP se chargera de la communication auprès des riverains concernés ;

Article 4 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Commandant de la brigade territoriale autonome de Thônes ;
- Le Service Départemental d'incendie et de Secours ;
- L'entreprise SARL BEBER TP, en la personne de Monsieur Christophe Bernard-Bernardet.

Fait au Bouchet-Mont-Charvin,
Le 27 juillet 2023,
Le Maire,
Monsieur Franck PACCARD.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :
- de sa publication le 27/07/2023.
Le Maire,
Franck PACCARD.

